



ORDRE DU JOUR	ECHANGES / PROPOSITIONS / COMPTE RENDU	DECISIONS / VOTES
<p>Ouverture de la séance à 18h08 Quorum atteint : 20 présents</p>	<p>Le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h08 Madame DELACROIX-CHAPUIS, fondée de pouvoir se propose comme secrétaire de séance. Monsieur le Proviseur énonce l'ordre du jour et propose d'ajouter la présentation d'une convention cadre concernant les BTS Banque.</p>	
<p>1. Informations générales</p>	<p>Monsieur le Proviseur souhaite informer les membres du Conseil d'Administration des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cérémonie de remise du baccalauréat, du <u>vendredi 25 novembre 2016</u>, s'est très bien déroulée, - Les statistiques de fréquentation du site internet du lycée montrent une forte augmentation en novembre, - PRONOTE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actuellement cette application est complétée à raison de 30% à 40%, ▪ La messagerie fonctionne très bien. Les enseignants et les parents l'utilisent, ▪ Utilisation du casier numérique suite à la dématérialisation des documents. Les bulletins scolaires du 2ème trimestre y seront déposés. Tous les parents recevront un identifiant et un mot de passe. Cette procédure représente une économie de papier d'environ 5 000 € par an. Toutefois si consultation ou impression impossible pour les parents, ceux-ci peuvent demander un envoi papier. Pour le 1er trimestre les bulletins seront distribués ou envoyés par la poste avec une notice explicative concernant la dématérialisation des documents. Les bulletins resteront en ligne toute l'année scolaire. Ensuite ils seront stockés numériquement. Afin de permettre aux parents de suivre plus précisément la scolarité de leur(s) enfant(s) il est demandé aux enseignants de remplir régulièrement les notes et de ne pas attendre la fin du trimestre, - Les réunions parents/professeurs : <u>Jeudi 15 décembre 2016</u>, pour le niveau 2nd à 17h30 <u>Jeudi 12 janvier 2017</u>, pour les niveaux de 1ère et terminale à 17h30 - Les cours seront banalisés le jeudi 15 décembre 2016 à partir de 15h30 pour la concertation concernant le projet d'établissement, <ul style="list-style-type: none"> - Inauguration du bâtiment de la restauration le <u>5 janvier 2017</u> à 15h45 pour les membres du conseil d'administration ainsi que pour le personnel du lycée. Echanges autour de la galette des rois avec les responsables du chantier (Architecte, maitre d'œuvre...), - L'appel d'offre concernant la cafétéria est terminé. Le lycée a reçu deux propositions. La commission se tiendra le <u>6 décembre 2016</u> à 14h30, - La restauration sera fermée les mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2016, afin de procéder au déménagement du matériel, de l'ancien bâtiment vers le nouveau bâtiment. Aucun repas ne sera distribué, les retards au moment du repas seront tolérés. Il est demandé aux parents de prévoir un casse-croute pour leur(s) enfant(s). 	<p>P : 23 C : 0 A : 0</p>

<p>2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 18 octobre 2016 :</p>	<p>Il existe une erreur page 4 concernant le CESC. Il ne s'agit pas de Mme Nora BOUABANE mais de Mr Nicolas WANLIN.</p>	<p><u>Vote :</u> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>
<p>3. – Informations appel d'offre cafétéria :</p>	<p>Le cahier des charges était en ligne jusqu'au 23 novembre 2016, Le lycée a reçu deux propositions, La commission se déroulera le mardi 6 décembre à 14h30, Les membres du Conseil d'Administration délèguent à la Commission Permanente la compétence du choix du candidat. Une Commission Permanente se tiendra à la suite de la commission d'appel d'offre soit à 15h30. Il sera proposé aux membres du prochain Conseil d'Administration de valider la décision de la Commission Permanente.</p>	<p><u>Vote :</u> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>
<p>4- Rapports d'activité du FSE et de l'ACPLAS :</p>	<p>Rapport d'activité du Foyer Socio-Educatif du lycée SCHWEITZER pour l'année scolaire 2015/2016 Président : M. DIETRICH - Vice-président : M. COUTURIER - Secrétaire : M. HAVE - Trésorière : Mme GANDRIAU La réunion de bureau du lundi 21 septembre 2015 avait pour objet la mise en conformité de l'association par la constitution d'un bureau et la création d'une boîte mail. La réunion de bureau du lundi 19 novembre 2015 avait pour objet l'étude des demandes de financements des différents projets (voyages, matériels, buffet...).</p> <p><u>Les projets du printemps 2016 étaient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déjeuner pizzas à l'occasion d'une réunion du CVL le 21 janvier 2016 - Financement de mobilier estrades/podium professionnels en février 2016 - Achat carte cadeau FNAC en récompense du concours de déguisement le 25 mars 2016 - Projet concert chorale, pot de l'amitié le 12 mars 2016 avec présence de deux vigiles de sécurité le 12 mai 2016 <p>La réunion de bureau du jeudi 13 octobre 2016 avait pour objet le bilan financier (dépenses/recettes). A la date du 13 octobre 2016 le FSE dispose de 18 878.52 €.</p> <p><u>Les projets à venir sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement des équipements du nouvel espace cafétéria (exemple : piano, fauteuils, baby foot...) - Transfert du FSE vers une MDL Maison Des Lycéens (La nouvelle MDL est à la recherche d'un trésorier). <p>A la demande d'un parent d'élève, les membres du Conseil d'Administration demandent au bureau du FSE de convoquer une assemblée générale, dans le respect de la réglementation. Il est noté par les membres du Conseil d'Administration que des erreurs figurent sur le bilan financier. Les membres du Conseil d'Administration ont constaté que le FSE refusait d'aider des familles pour les voyages, mais accordait des aides à d'autres familles. Il est donc demandé au FSE ses critères de choix. Monsieur le Proviseur annonce que la MDL Maison Des Lycéens, prendra le relais du FSE progressivement.</p> <p>Rapport d'activité de l'ACPLAS pour l'année scolaire 2015/2016 Président : M. BRUILTET - Trésorière : Mme TOLICET TI L'ACPLAS comptabilise 228 cotisations, soit 5 700 €, A la date du 13 novembre 2016, l'ACPLAS dispose de 9 426.30 €,</p>	

	<p><u>Les actions étaient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le forum des grandes écoles - La soirée des étudiants - L'opération « pulls à capuche » - Les abonnements du CDI - L'achat de matériels pédagogiques divers - La solidarité entre membres <p>Un enseignant informe les membres du Conseil d'Administration, qu'il reçoit encore du courrier au nom de l'association « un hippo dans le parc ». Cette association ne fonctionne plus depuis des années. Le transfert de fonds de 6 000 € environ doit être réalisé au bénéfice du lycée pour financer le domaine « Activités Pédagogiques ».</p>	
<p>5. Budget 2017 :</p>	<p>Rappel par Monsieur le Proviseur des périodes financières importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration du budget (novembre) - Le compte financier (avril) <p>Ainsi que l'organisation du budget autour de trois services généraux, dans le respect du cadre budgétaire et comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activité pédagogique - La vie de l'élève au travers les aides financières qui lui sont accordées - La fonction logistique permettant d'assurer le fonctionnement d'un établissement public. <p>Questions diverses des membres du Conseil d'Administration avant présentation du budget et réponse de l'équipe de direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi le petit gymnase est-il resté sans chauffage plusieurs jours ? <ul style="list-style-type: none"> o Il a eu une fuite d'eau importante au niveau des installations de chauffage, le problème est réglé à ce jour. - Pourquoi ne pas profiter du chantier de rénovation pour installer des fenêtres en double vitrage ? <ul style="list-style-type: none"> o Les architectes des bâtiments de France s'y opposent. Les huisseries sont classées. - Allons-nous avoir du chauffage pendant les permanences ? <ul style="list-style-type: none"> o C'est la Région Ile de France qui gère le chauffage. Nous allons demander que le chauffage soit maintenu pendant les périodes de permanences. - Le système de réservation des repas permet-il de faire des économies ? <ul style="list-style-type: none"> o Ce système fonctionne bien. Effectivement il y a moins de perte, même si nous commandons plus pour satisfaire les cas particuliers (réservation oubliée, perte de carte...). <p>Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas le seuil de 209 000.00 € hors taxe et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.</p> <p>Tarifs en en vigueur : Le conseil d'administration adopte les tarifs en vigueur dans l'établissement.</p>	<p><u>Vote délégation proviseur marché inférieur à 290 000€ :</u> Pour : 23 - Contre : 0 Abstention : 0</p> <p><u>Vote des tarifs :</u> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0*</p>

	<p><u>Présentation du Budget :</u></p> <p>La dotation est en baisse de 3.17 %, 235 890 € en 2016, 228 405 € en 2017 Toutefois, en 2017, nous serons plus à l'aise financièrement grâce au fonctionnement de la nouvelle restauration. Les deux selfs, permettant un service plus rapide et la qualité des repas permettront d'augmenter les effectifs. Les tarifs des commensaux augmentent en 2017. De plus les recettes de la nouvelle cafétéria (800 € de loyer mensuel et au minimum 12 000 € de reversement par an) permettront de financer la participation des accompagnateurs aux voyages scolaires, le papier de reprographie et les installations numériques. La Région Ile de France prend en charge financièrement en 2017 la consommation de gaz. L'électricité est déjà pris en charge par la Région Ile de France depuis 2016. Le lycée a reçu une subvention de 12 000 € pour l'entretien du lac.</p> <p><u>AP – ACTIVITES PEDAGOGIQUES</u></p> <p>Recettes 242 745 € Dépenses 242 745 €</p> <p>Une enseignante demande que la répartition des recettes soit modifiée entre l'enseignement général et l'enseignement technologique. Soit :</p> <p>Enseignement général : 33 500 € au lieu de 33 600 € Enseignement technologique : 4 100 € au lieu de 4 000 €</p> <p>En effet l'effectif des élèves en enseignement technologique est en hausse. Les recettes doivent donc être supérieures à l'année 2016. Une remarque est également faite au sujet des dépenses de reprographie. Monsieur le Proviseur prévoit une expertise de la consommation des photocopies sur six mois, par l'installation de boîtier avec code d'accès sur les copieurs. Pour information, il n'existe pas de remboursements pour les frais de stages concernant les post bac.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>VE – VIE DE L'ÉLÈVE</u> Recettes 61 445 € Dépenses 61 445 € Une remarque est faite sur le faible montant des dépenses et recettes de l'infirmerie. • <u>ALO- ADMINISTRATION ET LOGISTIQUES</u> Recettes 246 585 € Dépenses 256 585 € Déséquilibre de 10 000 € pour amortissements • <u>SRH- SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT</u> Recettes 449 550 € Dépenses 449 550 € • <u>BN- BOURSES NATIONALES</u> Recettes 235 000 € Dépenses 235 000 € 	<p>Vote du budget : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>									
<p>6. DBM</p>	<p>Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration une DBM pour vote de 18 000.00 € correspondant aux loyers impayés d'un logement de l'établissement. La répartition est la suivante :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>- AP</td> <td>Reprographie</td> <td>5 000.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Voyages</td> <td>5 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>- ALO</td> <td>Autres</td> <td>8 000.00 €</td> </tr> </table>	- AP	Reprographie	5 000.00 €		Voyages	5 000.00 €	- ALO	Autres	8 000.00 €	<p>Vote de la DBM : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>
- AP	Reprographie	5 000.00 €									
	Voyages	5 000.00 €									
- ALO	Autres	8 000.00 €									
<p>7. Vente du piano.</p>	<p>Le Conseil d'Administration adopte le nouveau tarif de vente du piano de l'établissement, soit : 2 000.00 € Le tarif précédent était fixé à 2 300.00 €</p>	<p>Vote de la vente du piano : Pour : 23 - Contre : 0 Abstention : 0</p>									

<p>8. Questions diverses</p>	<p><u>Ajout à l'ordre du jour :</u> Madame RAMOS propose de voter une convention cadre facilitant le placement des étudiants.</p> <p><u>Autres questions diverses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réunion est fixée le 2 décembre 2016 à 9h dans le bureau de Monsieur le Proviseur concernant les travaux des salles de biologie. - Quel sera le point de chute du CDI, entre le début de la rénovation et les futurs locaux ? <ul style="list-style-type: none"> o Il faut relancer la discussion dès janvier 2017, avec les responsables du chantier. - Il est demandé de louer en COP (Convention d'Occupation Précaire) le logement attribué à Monsieur le Proviseur, vacant, <ul style="list-style-type: none"> o <i>Monsieur le Proviseur explique que la Région Ile de France s'oppose fermement à cette possibilité, prétextant que le logement doit impérativement rester disponible à tout moment de l'année scolaire.</i> - La PEEP demande si le projet des ralentisseurs, boulevard de l'ouest, est abandonné ? <ul style="list-style-type: none"> o <i>Monsieur le Proviseur informe l'assemblée que le projet est toujours d'actualité.</i> - Quelle est la répartition des salles de permanence ? <ul style="list-style-type: none"> o Salle 01 et 02 (CPGE et BTS) / Salle 03 (Prébac) / Salle 04 (futur pôle vie scolaire) - Il est demandé d'accentuer l'entretien des sanitaires et lavabos, <ul style="list-style-type: none"> o <i>Monsieur le Proviseur précise qu'il a visité plusieurs sanitaires, ils étaient nettoyés et il y avait du savon et du papier.</i> - Les CPE peuvent-ils être plus disponible pour recevoir les justificatifs des absences ? <ul style="list-style-type: none"> o <i>Monsieur le Proviseur précise qu'une réorganisation est en cours avec la mise en place d'un pôle vie scolaire.</i> o <i>Il est également indiqué que les justificatifs par messagerie ne sont pas acceptés.</i> - Il est demandé de modifier les horaires des commissions éducatives, permettant aux parents d'y assister, <ul style="list-style-type: none"> o <i>Cela est difficile car il faut permettre aux parents des élèves concernés d'être présents.</i> - Bal de fin d'année annulé ! Qui possède la participation de 5.00 € des familles ? <ul style="list-style-type: none"> o <i>Le proviseur répond que le lycée n'a pas géré cette opération. Ce sont les élèves qui en étaient responsables.</i> 	<p>Vote de la convention Du BTS Banque : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>
<p>La séance est levée à 21h18</p>		

Le Raincy, le 29 novembre 2016

Sylvain RICCI



Proviseur,
Président du conseil d'administration

Aimée DELACROIX-CHAPUIS

Parent d'élève
Secrétaire de séance